

COMMUNIQUÉ

DE PRESSE



Orléans, le 31 mai 2024

Temps forts de la commission permanente du 31 mai 2024

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue vendredi 31 mai 2024, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 29 élus loirétains, cette instance a étudié 40 rapports. Soutien à la citoyenneté et à la cohésion sociale, lutte contre la désertification médicale, aide aux communes à faible population et développement de la pratique sportive étaient au cœur des débats.

Le Département poursuit ses actions pour lutter contre la désertification médicale

Dans le cadre de son Plan Priorité Santé, le Département du Loiret poursuit son soutien au domaine médical en attribuant des aides financières à l'installation et des bourses d'études. À ce titre, 200 000 € ont été attribués à 6 professionnels de santé pour faciliter leur installation (Patay, 2 à Orléans, Chécy, Saint-Cyr-en-Val et un par alternance à Ouzouer-sur-Loire, Sully-sur-Loire et Saint-Benoît-sur-Loire), et à 1 étudiant externe en médecine dentaire qui devra à l'issue de ses études exercer au minimum 5 ans dans le Loiret.

620 000 € en faveur de la citoyenneté et la cohésion sociale

Le Département accompagne les associations du territoire pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics qu'il accompagne. Ainsi, 620 000 € ont été attribués à 14 projets en lien avec des bénéficiaires du RSA. L'Association Solidarité Emplois Ruraux bénéficie de près de 30 000 € pour l'accompagnement de bénéficiaires du RSA sur 9 postes. L'APAGEH se voit quant à elle attribuer une aide de 73 863 € pour l'accompagnement de bénéficiaires du RSA sur 25 postes.

Fonds d'Aide aux Jeunes : le Département soutient les jeunes en difficultés

À travers son Fonds d'Aide aux Jeunes, le Département du Loiret s'engage à soutenir les associations de son territoire pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficultés, âgés de 18 à 25 ans, à hauteur de 90 000 €. Ainsi, la Mission Locale de Montargis-Gien bénéficie de 23 000 € pour l'accompagnement de 72 jeunes, comprenant un suivi d'une durée de 3 mois. La Mission Locale du Pithiverais bénéficie de près de 8 000 € pour l'accompagnement de 24 jeunes, comprenant un suivi d'une durée de 3 mois.

Plus de 10 M€ en faveur des communes à faible population

Dans le cadre de sa politique de *Mobilisation en faveur des territoires*, suite à un appel à projets, le Loiret accorde une subvention totale de plus de 10 M€ plusieurs communes de son territoire. À ce titre, par exemple, la commune de Saint-Martin-d'Abbat se voit attribuer 2 400 € pour l'extension du système de vidéoprotection. La commune de Courcy-aux-Loges bénéficie quant à elle de 5 200 € pour le changement de la porte de l'église.

Le Département, partenaire constant de tous les sportifs

Le Département attribue 145 000 € à des clubs, comités et associations sportives du territoire afin d'accompagner la pratique sportive pour tous les Loirétains et poursuivre le maillage territorial de l'offre. Pour exemple, l'Orléans Loiret Cyclisme bénéficie de 10 000 € pour son fonctionnement sur l'année 2024. La Ligue du Centre de Basket-Ball se voit attribuer une aide de 5 000 € pour l'organisation de deux tournois internationaux en juin 2024.

Durant la commission, l'Assemblée départementale a fait part de son soutien aux Féminines de l'US Orléans. Christian Braux, vice-Président du Département en charge du Bien vieillir, Handicap, Inclusion, Logement et Sport, participera ce soir à la réunion des partenaires organisée par la Ville d'Orléans pour trouver des solutions à la situation actuelle.

CONTACT PRESSE

Cassandra Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandra.germain@loiret.fr